

2023-1679
2023-08-03

BIOBAN™ O 45 ANTIMICROBIAL

Pour les utilisations comme agent de préservation dans les matériaux et les produits n'entrant pas en contact avec des produits alimentaires

SOLUTION

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: 2-n-Octyl-4-isothiazolin-3-one 45,00%

No. D'ENREGISTREMENT: 23955 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



POISON



CORROSIF

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU

SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU

Contenu Net.: 18,1 à 1130 kg

LANXESS Corporation
111 RIDC Park West Drive
Pittsburgh, PA 15275-1112
1-800-LANXESS

©2023 LANXESS. [BIOBAN™ O 45 ANTIMICROBIAL], LANXESS and the LANXESS Logo are trademarks of LANXESS Deutschland GmbH or its affiliates. All trademarks are registered in many countries in the world.

NUMEROS DE TELEPHONE D'URGENCE URGENCES DE TRANSPORT SEULEMENT:

CANUTEC (Canada): 1-613-996-6666
CHEMTREC: 1-800-424-9300 (USA) ; 1-703-527-3887 (International)

TOUTES AUTRES URGENCES:

LANXESS: 1-800-410-3063 (USA) ; 1-866-673-6350 (Canada)

INTERNAL

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CASE DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Des dommages possibles aux muqueuses peuvent être une contre-indication de l'utilisation d'un lavage gastrique. Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

DANGER

CORROSIF DE LES YEUX ET LA PEAU

PEUT CAUSER UNE RÉACTION CUTANÉE ALLERGIQUE

PEUT ÊTRE NOCIF SI INHALÉ

FATAL OU TOXIQUE SI INGÉRÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU.

SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures, et des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage, l'entretien et les réparations. De plus, porter un appareil respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un boîte filtrante approuvé par le

NIOSH pour les pesticides pendant le nettoyage, l'entretien et la réparation. Utiliser un système de transfert en circuit fermé pendant le mélange, le chargement et l'application. Éviter de respirer ses vapeurs ou son brouillard. Garder le contenant fermé. Utiliser en présence d'une ventilation suffisante. Éviter toute absorption interne. Se laver à fond après l'avoir manipulé.

Les produits de peintures fabriqués (préparations commerciales (PC)) qui contiennent l'agent de conservation octhiline doivent être munis d'une étiquette avec l'information suivante :

Les peintres professionnels qui utilise un pulvérisateur sans air doivent porter une combinaison en coton par-dessus d'une chemise à manches longue et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, un chapeau à peintre, et un appareil de protection respiratoire avec cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides ou un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides pendant l'application de peinture.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Ne pas utiliser ce produit dans des conditions pouvant mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention à la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance des exigences des lois applicables avant d'utiliser ce produit.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer les masses d'eau, la nourriture ni le fourrage au moment de l'entreposage ou de l'élimination du produit. Ce produit est corrosif pour l'acier doux. Ne pas entreposer ni transporter dans des contenants métalliques non doublés. Ne pas contaminer avec des agents oxydants ou réducteurs forts. Maintenir le récipient fermé. Utiliser dans un endroit bien aéré.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant vide trois fois ou avec un jet sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Date de Fabrication : location for date

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

MODE D'EMPLOI

NE PAS contaminer les approvisionnements d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques en nettoyant le matériel ou en éliminant les déchets.

NE PAS jeter les effluents contenant ce produit dans les égouts, un lac, un cours d'eau, un bassin, un estuaire, un océan et tout autre plan d'eau, sauf s'ils ont été détoxiqués par des moyens appropriés.

ENDUITS

Pour utilisation comme agent antimoisissure dans les enduits comme les peintures au latex ou à base de solvant, les teintures semi transparentes et les teintures opaques.

Employer 1,2 à 1,8 kg de ce produit par 1000 litres d'enduit.

Dans les enduits au latex, ce produit devrait être ajouté durant la phase d'abaissement pendant la fabrication de la peinture. Pour assurer une répartition uniforme du produit dans tout l'enduit, on recommande de mélanger préalablement ce produit avec du propylène glycol et un coalescent. Ce pré mélange devrait être introduit lentement avec une bonne agitation, juste avant l'ajout de l'épaississant.

Dans les enduits à base de solvant, on peut se servir d'un solvant de couplage tel que le Cellosolve® butyle pour faciliter le mélange de ce produit.

Le dosage de ce produit dépendra du genre de formulation, de la présence et de la quantité d'oxyde de zinc dans le système, ainsi que des conditions climatiques qui affecteront le revêtement.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Utilisé comme agent antimoisissure dans les matériaux de construction tels que les revêtements élastomères pour toitures et murs, les mastics, les calfeutnants, les obturateurs, les ciments à joints, les rebouteurs, le stucco et les coulis de ciment.

Employer 1,2 à 2,3 kg de ce produit par 1000 litres.

ADHÉSIFS ET COLLES POUR PAPIER PEINT

Utilisé comme préservateur antimoisissure pour protéger, après leur application, des substances telles que les colles à base de dextrine, d'amidon et d'acétate de polyvinyle contre

2023-1679
2023-08-03

des attaques fongiques sous le papier tenture. Employer 0,8 à 1,2 kg de ce produit par 1000 litres.

PRÉSERVATION DES AGENTS COLLANTS ET DES ADHÉSIFS AQUEUX

Pour l'usage comme préservatif antimoisissure dans les adhésifs hydrosolubles et dispersés dans l'eau tels que les latex de caoutchouc naturel, les colles animales, les colles végétales, l'acétate de polyvinyle, le styrène/butadiène, le polyuréthane, l'époxy, les latex acryliques et les agents collants dérivés de résines hydrocarbonées et de colophane.

Employer 1,2 à 2,3 kg de ce produit par 1000 litres. Pour les utilisations comme agent de préservation dans les matériaux et les produits n'entrant pas en contact avec des produits alimentaires.

Ce produit pèse 1,04 kg par litre.